



1. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES

La gamme de **nos produits antidérapants GRP** est fabriquée à partir de fibre de verre et de résine dans laquelle sont liés des granules d'oxyde d'aluminium pour une finition **antidérapante homogène et extrêmement durable**.



Les produits antidérapants GRP présentent les avantages suivants :

- Pas de délaminage du produit : la fibre de verre et la résine chargée granules d'oxyde d'aluminium sont liées ;
- Résistance à la corrosion : chimiquement inerte, imperméable à l'eau et aux produits chimiques
- Léger : 60% du poids des substrats en métal
- Longévité : sa résistance n'est dépassée que par le diamant industriel
- Rapidité d'installation : installé en quelques minutes et utilisé immédiatement
- Étanchéité hygiénique : peut être fixé à l'aide de colle polyuréthane
- Entretien : peut être lavé au jet, nettoyé à la vapeur ou brossé
- Efficacité : améliore immédiatement la sécurité au sol
- Résiste aux intempéries, UV et trafic très lourd.

2. DOMAINE D'APPLICATION

Le palier GRP antidérapant s'applique sur les quais de chargement, palier, escalier partout où il y a risque d'accidents par glissade. Ils se posent rapidement & facilement sur du métal, béton, bois, carrelage....

Le palier GRP antidérapant est préconisé sur :

- Les supports gras ou humides où l'accrochage d'un revêtement chimique est rendu difficile par l'état du sol.
- Dans les locaux contenant des denrées alimentaires et où l'utilisation de produits chimiques est déconseillée ou interdite.
- Dans des locaux où règne une très basse température susceptible de bloquer la polymérisation d'un revêtement chimique.

3. UTILISATION - MODE D'EMPLOI

ATTENTION : Les performances du palier GRP antidérapant seront optimales si le produit est posé puis fixé selon le mode opératoire défini.

1) Préparation du support

Avant de fixer le palier GRP antidérapant, vérifié que la surface est propre, sèche, sans poussière, non rouillée et qu'elle est suffisamment résistante pour être percée puis retenir des vis avec des chevilles.

L'équipement nécessaire pour poser le palier GRP antidérapant est le suivant :

- Une scie à métaux électrique
- Une perceuse électrique avec les mèches adaptées au support
- Un tourne vis électrique
- Un mètre à mesurer
- Un marteau
- Des vis en acier
- Des chevilles
- De la colle bi composante thixotrope (époxydique ou méthacrylique)
- Des rivets et de quoi les fixer
- De la craie

2) Techniques d'installation du support

Marquer les points à percer au niveau du sol. Percer le sol au niveau des points prédéfinis puis positionner les chevilles. Répartir la colle sur le palier sous la forme d'un cordon serpentant sur toute sa surface. Replacer le palier, le presser fermement contre le sol et le fixer à l'aide des vis.

3) Entretien des surfaces traitées

Il est essentiel de nettoyer régulièrement le palier GRP antidérapant afin d'optimiser leurs propriétés antidérapantes.

Nous recommandons la procédure de nettoyage suivante :

- Pour les environnements très gras mélanger un dégraissant intensif dans de l'eau (1 volume de dégraissant pour 4 volumes d'eau).
- Frotter la surface avec une brosse en poils synthétiques à long manche ou d'une machine à nettoyer les sols.
- L'utilisation d'un nettoyeur sous pression est possible (ne pas dépasser 68 bars et 80°C).
- Rincer à l'eau claire et laisser sécher.

4. CARACTERISTIQUES PHYSIQUES

Description : palier GRP antidérapant

Utilisation : trafic lourd et piétonnier

Teinte : Noir avec nez de marche jaune & Noir avec nez de marche blanc.

Epaisseur : 4 mm

Conditionnement :

Dimensions	Multiple de vente
800 mm x 1200 mm x 55 mm	Unitaire
1200 mm x 1200 mm x 55 mm	Unitaire
1200 mm x 2400 mm x 55 mm	Unitaire

5. NORMES ET REGLEMENTATION

- Rappel de la loi du 30 Novembre 2007 R. 111-19-2, article 7-1, modifiant l'arrêté du 1er août 2006
"En haut d'un escalier, un revêtement de sol doit permettre l'éveil de la vigilance à une distance de 0.50 m de la première marche grâce à un contraste visuel et tactile."
 - Les escaliers doivent être utilisés en toute sécurité par les personnes déficientes visuelles.
 - Les nez de marche doivent être contrastés visuellement par rapport au reste de l'escalier, être non glissants, ne pas présenter de débords excessifs par rapport à la contremarche.